

Michel Sainte-Marie

Notre programme pour Mérignac

Avec vous, Mérignac avance

Edito

Avec vous

cteur majeur à l'échelle de l'agglomération, Mérignac est une ville qui conjugue au quotidien activité et douceur de vivre, créativité et solidarité, innovation et continuité. La qualité et la diversité des services rendus à ses habitants font de Mérignac une ville citée en exemple, où l'on tient plus qu'ailleurs compte des préoccupations de chacun. C'est grâce à une écoute et à une concertation permanentes avec les habitants et les différents responsables de la ville (associations, chefs d'entreprises...) que les

ces derniers mois avec l'ensemble de la population "

"Ce projet est le fruit d'une services municipaux ont pu, sans cesse, s'adapter aux large concertation menée nouveaux besoins des Mérignacais. Cet élan ne doit pas se relâcher.

> Dans un monde menacé par les déséquilibres sociaux, environnementaux, économiques et culturels, nous proposons un programme visant à favoriser toujours plus l'intégration des habitants dans la cité que nous voulons accueillante, dynamique et solidaire au sein de l'agglomération bordelaise. C'est pourquoi il faut donner aux élus mérignacais tous les moyens de défendre nos dossiers à la Communauté Urbaine de Bordeaux.

> Ce projet est le fruit d'une large concertation menée ces derniers mois avec l'ensemble de la population. Grâce au site internet www.vosideespourmerignac.fr, chacun d'entre vous a pu s'exprimer l'avenir de notre ville et faire des propositions -toujours très concrètes- pour rendre Mérignac encore plus

" ...pour rendre Mérignac attentes. "

conforme à vos attentes. Dans la mesure où elles étaient réalisables, ces suggestions sont venues enrichir notre encore plus conforme à vos projet. En parallèle, nous avons rencontré, fin 2007, les décideurs de la vie locale invités à s'exprimer sur tous les défis que nous devrons relever ensemble pour Mérignac :

services, culture, sport, loisirs, économie, environnement, logement et quartiers. Là encore, notre programme s'inspire largement des propositions faites à ces occasions.

Car c'est collectivement que nous dessinerons la ville de demain.

Mérignac avance

Notre ambition est de poursuivre l'action engagée pour promouvoir un développement harmonieux et exemplaire de notre ville, en prenant en compte les conséquences sociales, environnementales et financières de nos actes pour l'avenir. A ce titre, l'Agenda 21 est un outil qui fixe les priorités de notre action. Nous exemplaire de devrons franchir une nouvelle étape en l'adaptant aux exigences de Mérignac et de ses habitants.

" Notre ambition est de poursuivre l'action engagée pour promouvoir un développement harmonieux et exemplaire de notre ville"

Trois impératifs guident aujourd'hui nos propositions, dans la continuité des actions menées lors de la précédente mandature :

- renforcer l'attractivité de notre ville, en concertation avec les habitants.
- développer des services toujours plus réactifs, innovants et ajustés aux besoins des Mérignacais.
- anticiper les évolutions pour que Mérignac reste en pointe sur les défis que nous aurons à relever en matière sociale, culturelle, d'environnement, de développement économique et d'emploi.

Soucieux de faire de Mérignac une ville moderne, notre projet est porté avec conviction par une équipe profondément renouvelée, composée de femmes et d'hommes aux compétences reconnues. Avec vous, Mérignac avance!

Notre engagement envers Mériquece est plus fort que jamais.

> Michel Sainte-Marie Député de la Gironde Maire de Mérignac

Notre programme pour Mérignac

SOMMAIRE

ı	MÉRIGNAC AU QUOTIDIEN	
II n	Nos engagements pour notre ville et ses habitants - Accompagner les plus jeunes et leurs familles Dialogue et sécurité au quotidien Mieux se déplacer La culture, un enjeu majeur pour tous les quartiers - Le sport pour tous et dans tous les quartiers MERIGNAC POUR TOUS	7 7 9
	Nos engagements pour notre ville et ses habitants - Une action sociale au service de tous - Des logements adaptés aux besoins de chacun - L'emploi et l'insertion : une priorité - Petite Enfance : s'adapter au quotidien des parents - Une jeunesse en mouvement - S'engager avec la Charte Ville Handicap - Un plan santé nécessaire - Bien vieillir à Mérignac	13 15 16 17
•	 MERIGNAC, VILLE D'AVENIR Nos engagements pour notre Ville et ses habitants Des quartiers modernes et conviviaux	26







MÉRIGNAC AU QUOTIDIEN

Mérignac est souvent citée pour la qualité et la diversité de ses services et de ses équipements scolaires, culturels, sportifs : les besoins de chacun à chaque âge de la vie sont pris en compte.

L'écoute de la population dans toute sa diversité et la recherche de solutions adaptées sont une préoccupation permanente pour la municipalité. Les services rendus par la ville à ses habitants doivent répondre à un souci constant de réactivité, d'efficacité et de dialogue. Ils sont encore perfectibles : Mérignac doit viser l'excellence.

Accompagner les plus jeunes et leurs familles



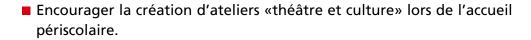


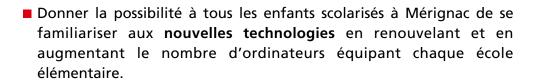
La ville propose un large éventail de services aux familles mérignacaises ce qui place Mérignac en tête des communes de l'agglomération pour les services rendus à la population. Notre exigence est de nous adapter en permanence pour répondre toujours mieux aux besoins de chacun.

- Adapter l'ouverture des équipements sportifs et socioculturels, notamment durant les vacances scolaires, aux nouveaux modes de vie.
- Poursuivre la modernisation des écoles en prenant en compte les normes de haute qualité environnementale et en adaptant les équipements pédagogiques aux nouveaux enjeux éducatifs.
- Développer **l'aide aux devoirs** dans les établissements scolaires élémentaires.
- Elargir les activités proposées dans les **centres de loisirs** de Mérignac durant les mercredis et les vacances scolaires pour mieux répondre aux besoins des parents et des enfants tout en créant des complémentarités avec les structures associatives de quartiers.

(---

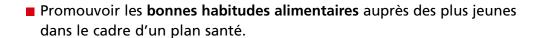








- Réaliser un espace de jeux de plein air pour les enfants dans chaque quartier.
- Créer de nouveaux points de rencontre autour de la parentalité sur le modèle des deux lieux d'écoute enfants/parents du Centre-ville et d'Arlac.





- Poursuivre la sécurisation des abords des écoles en renforçant les plans de déplacements piétonniers, en encourageant la mise en place d'aménagements destinés à limiter la vitesse des véhicules et en apaisant la circulation dans tous les quartiers.
- Développer l'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté, notamment par le biais de la ferme pédagogique et de «jardins écoles».

- 8 millions d'euros pour moderniser les offices et les salles de restauration scolaire entre 2001 et 2007.
- En 2007, 100 000 euros pour l'équipement informatique des écoles élémentaires.
- Il y a en moyenne un ordinateur pour deux élèves dans les classes élémentaires mérignacaises.
- 1400 élèves mérignacais partis en classe découverte en 2007.
- Près de 1000 enfants accueillis chaque mercredi dans les 6 centres de loisirs de la ville.
- 3000 enfants reçus par an à la ferme de découverte.

Dialogue et sécurité au quotidien

Mérignac est une ville où il fait bon vivre. Nous devons nous donner les moyens pour que cette tranquillité demeure sur l'ensemble de la commune.

- Intensifier la présence de la **police municipale** sur la commune au plus près des nouvelles attentes de nos concitoyens.
- Mettre en place une équipe de médiateurs de nuit pour favoriser le dialogue et la conciliation (dissuasion des actes d'incivisme et des dégradations, médiation dans les situations conflictuelles, aide aux personnes en difficulté...). Cette équipe viendra compléter le dispositif de médiation existant en journée.



Mieux se déplacer

L'arrivée du tramway a modifié le visage de Mérignac et, au-delà, les habitudes de déplacement de tous ses habitants. Nous poursuivrons cet élan pour permettre un meilleur partage des modes de déplacements au sein de la ville, penser l'usage de la voiture autrement, faciliter les trajets quotidiens des Mérignacais et contribuer à la préservation de l'environnement.

- Prolonger le tramway vers le nord-ouest de la commune, au-delà de la rocade par la Cité des Pins.
- Créer un système de desserte rapide de l'aéroport (tramway, busway...).
- Permettre une interconnexion entre le tramway et le chemin de fer de ceinture à partir de la gare d'Arlac qui sera réalisée en 2009. La mise en place d'un système de tram-train offrira notamment la possibilité de rallier rapidement le campus universitaire.
- Encourager les modes de déplacements doux en poursuivant notre plan cyclable. Les systèmes de prêt de vélos à proximité du réseau de tramway seront développés.







- Mettre en place un code de la rue pour faciliter un partage harmonieux de l'espace public entre tous les usagers.
- Développer les plans de mobilité pour les entreprises dans le cadre d'une conférence permanente des déplacements.
- Promouvoir le **co-voiturage** et développer l'**auto-partage**.

- Chaque matin, 2000 voyageurs empruntent le tramway au départ d'Arlac et 3500 au départ du Centre-ville. Quotidiennement, 20 000 personnes fréquentent la ligne A du tramway sur le tronçon Pellegrin / Mérignac.
- 100 km de pistes cyclables s'étendent sur la ville.
- 14 lignes de bus traversent Mérignac, un réseau de bus restructuré avec une ligne inter-quartiers, une ligne inter-entreprises et un terminus à l'aéroport.
- Sécurisation de tous les accès aux groupes scolaires.

La Culture, un enjeu majeur pour tous les quartiers

Nous voulons mettre en place les conditions du respect de la diversité culturelle dans tous les quartiers et pour chaque citoyen. L'offre culturelle mérignacaise est riche et accessible à tous les publics. Nous souhaitons amplifier cet élan et valoriser davantage les ressources de tous les quartiers de Mérignac pour en faire une ville toujours plus animée et attractive.



■ Nous souhaitons réaliser un nouveau conservatoire municipal de musique, de danse, de théâtre et d'arts plastiques à la Maison Carrée d'Arlac et sur le domaine de Peychotte. Il fera le lien entre les arts traditionnels et les arts numériques par la mise en place d'une section de musique assistée par ordinateur.



Mettre en réseau les équipements et les acteurs culturels locaux. Pour favoriser un meilleur accueil du public et proposer une programmation cohérente et toujours plus attractive, nous voulons imaginer des passerelles entre les différents lieux culturels de Mérignac. Des rencontres avec des artistes programmés au Krakatoa ou au Pin Galant pourront, par exemple, être organisées à la Médiathèque.



■ Développer le rayonnement de la **Médiathèque**. Objectif : faire qu'un Mérignacais sur trois en devienne un usager régulier. En parallèle, nous encouragerons un réseau de lecture dans les quartiers à l'image de la troisième antenne qui va être réalisée au Burck.



- Rénover la salle de spectacles du **Pin Galant** pour améliorer son confort.
- Encourager la création culturelle par un Festival « Cinéma et Images Jeunesse » en partenariat avec les collèges et lycées mérignacais, et par des ateliers d'écriture et d'expression artistique.
- Programmer une série d'expositions de photographies contemporaines à la Vieille Eglise.







- Faire du Centre-ville un lieu de fête et de culture. La nouvelle place Charles de Gaulle, les parvis de la Vieille Eglise Saint-Vincent ou du Pin Galant deviendront des lieux de fête et d'animations régulières (théâtre de rue, performances artistiques...); chacun pourra en profiter grâce, notamment aux futurs aménagements programmés (terrasses, bancs publics...). Des concerts de plein air gratuits seront organisés l'été dans le parc de l'Hôtel de Ville.
- Renforcer **l'animation dans et entre les quartiers** en soutenant des initiatives locales, à l'image du Festival Arts et Vendanges, du Festival de la Soupe, du Festival des Danses Urbaines...
- Participer au grand élan qui doit porter Bordeaux au titre de capitale européenne de la culture en 2013.
- Profiter du potentiel de hautes technologies de Mérignac pour développer la culture scientifique.

- A la Médiathèque : déjà 15 000 inscrits, 200 000 documents dont 15 000 CD et 5 000 DVD.
- Le complexe municipal Mérignac Ciné bat des records de fréquentation (260 000 entrées en 2006) grâce à une programmation diversifiée et attractive (avant-premières, box office...).
- La Vieille Eglise Saint-Vincent a reçu «le ruban du patrimoine» pour la qualité de sa restauration. Des artistes de renommée internationale tels Carole Benzaken ou Robert Combas ont choisi d'y exposer leurs œuvres.
- 110 000 spectateurs fréquentent chaque année le Pin Galant.
- Grâce à son dispositif d'accompagnement, la salle du Krakatoa, dédiée au rock et aux musiques amplifiées, permet à des groupes locaux de se professionnaliser.
- L'abonnement à la Médiathèque, les expositions de la Vieille Eglise Saint-Vincent et les récitals d'orgue sont libres et gratuits.

Le sport pour tous et dans tous les quartiers

De nombreux habitants profitent régulièrement des parcours sportifs de plein air qui jalonnent la ville. Avec près de 10 000 licenciés, le sport fait partie de la vie quotidienne des Mérignacais. Nous devons accompagner le développement des pratiques sportives en créant de nouveaux équipements et en adaptant les structures existantes aux besoins des Mérignacais.

- Réaliser un nouveau stade nautique. Nous souhaitons proposer aux Mérignacais un nouveau concept alliant pratiques sportives et ludiques. Cet espace sera un lieu de convivialité et de sociabilité. Cet équipement sera réalisé en respectant les nouvelles normes de haute qualité environnementale.
- Ouvrir les équipements de proximité à tous les habitants à l'image du futur gymnase de Bourran ou de la nouvelle salle des sports du collège de Capeyron. De nouveaux équipements adaptés aux pratiques sportives des Mérignacais seront réalisés : stade de football à Beutre, « anneau roller »... Des terrains de tennis, de football, des petits parcours de santé et un fronton de pelote basque seront aménagés et ouverts à tous en permanence.
- Favoriser la pratique du **sport loisirs de plein air** avec la création d'équipements de proximité ou encore de la plaine des sports de Beutre rendue possible par le prolongement de l'avenue Roland Garros en 2008. Nous soutiendrons la création d'un cheminement pédestre reliant les différents espaces verts de Mérignac.
- Rénover et agrandir le foyer du club de football des Ecureuils à Arlac.
- Entretenir les équipements sportifs en respectant l'environnement. Un nouveau plan de gestion des structures sportives sera mis sur pied.
- Développer les partenariats avec les entreprises mérignacaises dont le personnel utilise les équipements sportifs municipaux. Il s'agit de mieux répartir l'usage et le coût financier de l'entretien de ces équipements.
- Susciter des coopérations intercommunales afin de soutenir les équipes sportives de haut niveau sur l'agglomération (handball, rugby...).





- Mérignac, ville sportive: 4 stades,
 12 terrains de grands jeux, 4 salles omnisports,
 4 gymnases, 18 courts de tennis, 1 stade nautique, 3 plateaux multisports, 1 skateparc, 1 trinquet, 1 piste d'athlétisme.
- 10 000 licenciés







MERIGNAC POUR TOUS

Plus que jamais, nous voulons que Mérignac soit la ville de tous. A cet égard, la politique sociale municipale doit se renforcer dans trois directions : aider les plus fragiles, faciliter la vie de chacun et accompagner le vieillissement de la population.

Nous refusons les ghettos et les discriminations. Pour ce faire, nous devons porter une attention particulière aux plus jeunes en les aidant à démarrer dans la vie et aux plus anciens en les intégrant encore mieux dans la ville.

Une bonne intégration dans la société passe par l'accès au logement et au travail. Or, trop de personnes en restent éloignées. Si l'emploi n'est pas une compétence municipale – l'Etat et les entreprises sont directement concernés – l'équipe municipale est sensible depuis longtemps à cette question, première préoccupation des Français avec le pouvoir d'achat. Mérignac est attractive pour de nombreuses sociétés. Il faut faire fructifier ce potentiel pour que les Mérignacais bénéficient pleinement de ces retombées économiques, notamment en terme d'emplois.

Faciliter la vie des Mérignacais, c'est aussi permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle en leur proposant des modes de garde et des horaires adaptés.

Simplifier la vie de chacun, c'est également rendre accessible les lieux publics. Les bâtiments les plus récents comme la Maison des Associations, le foyer du Jard et la Médiathèque ont été conçus pour faciliter l'accès des personnes handicapées. Nous voulons faire de Mérignac une ville ouverte à tous.

Enfin, pour garantir une qualité de vie optimale à leurs habitants, les collectivités locales ont un rôle à jouer dans le domaine de la santé, non pas en matière de soins, mais de prévention et d'information.

Une action sociale au service de tous

Emploi, logement, santé : notre ambition est de trouver des solutions toujours plus rapides et adaptées aux situations des plus fragiles.

- S'adapter toujours mieux aux évolutions de notre société (ruptures familiales, vieillissement...) grâce à une évaluation permanente des besoins sociaux sur la commune.
- Créer une Maison de la Solidarité qui proposera des locaux adaptés aux associations caritatives (Secours populaire, Secours catholique, Restos du cœur, Société Saint-Vincent de Paul et Croix rouge...). Elles disposeront ainsi d'un nouvel espace moderne et fonctionnel, doté de moyens communs.
- Répondre aux besoins de tous en soutenant la création d'une épicerie solidaire.
- Mieux répondre aux situations d'exclusion en portant notre capacité d'accueil à 60 logements d'urgence.



REPÈRES

- 850 personnes bénéficient d'aides directes (chèques alimentaires, prestations d'aides ménagères pour les personnes âgées et handicapées, participation au paiement des factures...).
- 600 cartes de transport gratuit sont distribuées chaque année aux personnes handicapées, bénéficiaires du RMI, demandeurs d'emploi...

Des logements adaptés aux besoins de chacun

Comme toutes les grandes villes de France, Mérignac se trouve confrontée à la nécessité de loger ses 65 000 habitants dans les meilleures conditions. Nous soutiendrons un développement équilibré et diversifié de l'habitat pour permettre à chacun d'accéder à un logement de qualité.

■ Poursuivre l'effort de la ville en matière d'habitat pour que chacun trouve un logement adapté à ses besoins dans le cadre d'un urbanisme maîtrisé (Centre-ville, Mondésir, Pichey, Capeyron, Chemin-Long...).







- Faire respecter, pour tous les programmes de plus de 28 logements, la réalisation d'au moins 25 % de logements conventionnés (loyer maximum fixé par convention avec l'Etat).
- Encourager les bailleurs à réaliser des logements T3/T4 afin que les jeunes couples puissent rester ou s'installer dans notre commune.
- Créer un foyer de jeunes travailleurs.
- Encourager l'implantation de résidences étudiantes.





- 43 % de maisons individuelles et 57 % de logements collectifs.
- L'opération de démolition / reconstruction de la résidence des Fleurs a concerné 137 logements, celle des Pins concernera 330 logements.
- 190 logements réhabilités à Beaudésert et 300 logements neufs construits.
- Mérignac compte 27 % de logements sociaux.

L'emploi et l'insertion : une priorité

Le développement d'emplois durables sur la commune passe par l'implantation de nouvelles activités économiques mais aussi par la mise en place d'un dispositif exhaustif d'accompagnement des chercheurs d'emploi, sans discrimination. C'est ainsi que nous entendons répondre efficacement au défi de l'emploi à Mérignac.

- Offrir aux demandeurs d'emploi un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement unique en Centre-ville : il réunira le Service Emploi Insertion, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et la Mission Locale Technowest.
- Développer les moyens de la « **plate-forme emploi** » pour favoriser l'emploi des Mérignacais auprès des 4000 entreprises industrielles, commerciales et artisanales du territoire.
- Systématiser les clauses d'insertion dans les marchés publics. Les entreprises retenues lors des appels d'offre s'engageront à faire travailler des chômeurs de longue durée, leur permettant ainsi de prendre un nouveau départ professionnel.
- Encourager les **chantiers d'insertion** pour les personnes les plus éloignées du marché du travail, à l'instar des expériences positives menées ces dernières années.
- Soutenir l'économie sociale et solidaire par une politique d'achat public qui se réfère à des critères sociaux et environnementaux. En parallèle, nous développerons l'accueil et l'accompagnement des créateurs d'entreprises solidaires.
- Doter d'espaces numériques de proximité chaque Maison de Quartier à destination des demandeurs d'emploi.
- Créer un Conseil de lutte contre les discriminations, associant étroitement élus, chefs d'entreprises et organisations syndicales. Cette assemblée aura pour objectif de promouvoir l'égalité d'accès à l'emploi pour tous, quel que soit son sexe, son origine sociale, sa provenance géographique ou son choix de vie.
- Soutenir le secteur des services à la personne.



- Le Service Emploi Insertion de la mairie a suivi plus d'un millier de bénéficiaires de 2002 à 2006. 49 % d'entre eux ont retrouvé un emploi durable.
- Les clauses d'insertion ont été appliquées au cours de cinq chantiers municipaux :
 Médiathèque, foyer du Jard, CL2V, avenue de l'Yser et jardin de la Maison Carrée, c'est-à-dire 10 600 heures de travail. A l'issue de ces chantiers, 55 % des bénéficiaires ont retrouvé un emploi durable.
- Depuis 2005, plusieurs centaines de Mérignacais ont été formés gratuitement à l'outil informatique dans le cadre de leur recherche d'emploi.

Petite Enfance : s'adapter au quotidien des parents

Concilier vie professionnelle et vie familiale n'est pas simple. Nous encouragerons les initiatives destinées à améliorer le quotidien des toutpetits et de leurs parents : développer la qualité des structures existantes, renforcer leur accessibilité, adapter les modes de garde aux besoins nouveaux et soutenir la fonction parentale.

- Ouvrir une nouvelle crèche dans le quartier du Burck d'une capacité de 35 places.
- Poursuivre les rénovations et aménagements de crèches pour assurer un accueil toujours plus qualitatif des enfants. La crèche associative «Les Marmoussets» sera réhabilitée et agrandie. La crèche associative «Pomme d'Api» sera transférée dans des locaux plus adaptés. La halte-garderie associative «La Maison de Pierre» sera relogée dans les locaux laissés disponibles par la crèche «Les Couleurs de mon Enfance».
- Valoriser l'accueil en crèche familiale en affectant aux assistantes maternelles municipales un local en Centre-ville en partenariat avec les assistantes maternelles indépendantes.
- Adapter les structures municipales aux besoins spécifiques des parents pour faciliter leur quotidien. Ainsi nous augmenterons le nombre de places en crèche réservées aux parents travaillant en horaires décalés ou en recherche d'emploi.
- Encourager les initiatives des entreprises visant à implanter des crèches dans les zones d'activités.



- 7 crèches municipales accueillent plus de 500 enfants.
- 3 crèches associatives accueillent une centaine d'enfants.
- 3 haltes-garderies associatives et municipales accueillent plus de 550 enfants chaque année.
- 500 assistantes maternelles accueillent un millier d'enfants.
- 2 relais assistantes maternelles et 2 lieux d'accueil enfants-parents.





Une jeunesse en mouvement

Parce qu'ils sont des citoyens engagés dans la vie de notre cité, nous continuerons d'accompagner les jeunes Mérignacais sur la voie de l'autonomie et de la responsabilisation dans tous les domaines.

- Développer des Bourses Initiatives Jeunes. Ce coup de pouce financier permettra de valoriser des projets collectifs d'intérêt général portés par des jeunes Mérignacais. Il viendra en complément du dispositif de « Fabrique à projets », imaginé à l'échelle de la Circonscription pour aider les moins de 25 ans à créer leur entreprise ou leur association.
- Renforcer les animations programmées à la **Médiathèque** en direction des moins de 25 ans, en lien avec la programmation des différents lieux culturels de la ville : show-cases, rencontres avec des artistes (acteurs, réalisateurs, musiciens, écrivains...), ateliers créatifs.
- Contribuer à valoriser la scène locale en mettant à disposition des groupes de musiques mérignacais un **studio d'enregistrement** de qualité, en partenariat avec l'association Transrock (Krakatoa).
- Proposer aux collégiens, lycéens, étudiants et jeunes travailleurs une base de données actualisée regroupant l'offre de stages disponibles sur Mérignac. Ce nouvel outil sera coordonné par la Mission Locale Technowest.
- Créer une tribune spécifique pour les jeunes Mérignacais au sein du Conseil Communal de Développement et de Concertation afin de permettre aux collégiens, lycéens, étudiants, jeunes travailleurs et demandeurs d'emploi d'évaluer les services existants à leur attention pour une meilleure adéquation avec leurs besoins quotidiens.
- Poursuivre le développement du réseau de transports en commun pour faciliter les déplacements entre les quartiers. Les équipements publics et les lieux d'animation de la ville doivent être encore plus accessibles à tous, et particulièrement aux jeunes pour qui les transports en commun représentent généralement l'unique solution de mobilité.
- Encourager l'ouverture d'un café culturel en Centre-ville, lieu convivial de vie, d'information, d'animation et de culture à destination des jeunes Mérignacais.
- Proposer une nouvelle carte de réduction encourageant la fréquentation des spectacles vivants et des enseignes culturelles par les jeunes.
- Pérenniser l'organisation annuelle du Forum Jeunesse.
- Créer un site internet dédié aux moins de 25 ans répertoriant l'ensemble des services et manifestations les intéressant sur la commune.





- 300 chéquiers culture (Pass 15-18) sont utilisés chaque année.
- Plus de 500 jeunes ont participé au Forum Jeunesse en 2007.
- 700 cartes bus-plage délivrées chaque année.

S'engager avec la Charte Ville Handicap



Pour que chacun prenne sa place dans la ville et puisse profiter des services proposés, nous poursuivrons l'élan donné par la Charte Ville Handicap

- Permettre l'accessibilité à tous les usagers de l'ensemble des bâtiments communaux et des écoles.
- Exiger des bailleurs sociaux qu'un quota d'appartements adaptés aux besoins des personnes handicapées soit disponible à Mérignac.
- Favoriser l'accès des travailleurs handicapés au marché du travail.
- Etendre le **service d'aide à domicile** aux personnes à mobilité réduite.
- Adapter le **site Internet** de la ville à l'utilisation des personnes handicapées.

REPÈRES

- Dans le cadre de la Charte Ville Handicap, l'accessibilité des lieux publics a été améliorée (Médiathèque, Hôtel de Ville, Maison des Associations...).
- Une série d'actions concrètes programmées dans les domaines de l'emploi, du sport, des loisirs, de la culture, de la citoyenneté... a été engagée en liaison avec la commission locale d'accessibilité.

Un plan santé nécessaire



La prévention est un facteur capital dans le développement d'une bonne santé. A ce titre et sans se substituer aux acteurs de la santé, nous considérons que les collectivités locales ont un rôle à jouer pour garantir à chacun un environnement équilibré et respectueux de sa santé.

Développer les repas bio dans les restaurants municipaux à hauteur de 20 %.

- (---
- Sensibiliser les enfants aux bonnes conduites alimentaires par le développement de jardins potagers et d'ateliers du goût dans les écoles.
- Favoriser l'activité physique en encadrant le cheminement école / domicile des enfants à pied (Pedibus) ou à vélo et en développant des circuits pédestres sur la commune.
- Initier la création de lieux associatifs ou de lieux d'accueil de jour destinés à accueillir temporairement des malades d'Alzheimer et à soulager ainsi leurs familles.
- Encourager la pratique sportive des seniors.
- Lutter contre les polluants intérieurs en privilégiant dans la construction des bâtiments communaux des produits certifiés non nocifs pour la santé.
- Mieux informer les Mérignacais grâce à la création d'un Espace Conseil Santé-Habitat en complément de l'actuel Espace Info-Energie.
- Renforcer les partenariats avec les bailleurs sociaux pour proposer des « écoconseils » et des matériels à économie d'eau et d'énergie.
- Susciter la création d'un **réseau des professionnels de santé** mérignacais, espace d'écoute et de conseil auprès des services municipaux pour une plus grande efficacité de l'action publique en matière de santé.
- Informer le public sur les éventuels risques électro-acoustiques, au nom du **principe de précaution**, avec notamment une signalétique spécifique à proximité des bornes wifi.



Bien vieillir à Mérignac



En 2015, la population des plus de 85 ans aura doublé. Trois impératifs orientent nos propositions pour répondre à la question du vieillissement sur notre commune : lutter contre l'isolement des personnes âgées, favoriser le vieillissement des Mérignacais dans des conditions optimales et encourager la citoyenneté du 3ème âge.

- Plus de 250 retraités mérignacais prennent leur déjeuner dans les foyers restaurants de la ville et plus de 230 bénéficient du port de repas à domicile.
- 57 agents de la ville interviennent quotidiennement auprès de 505 personnes âgées dans le cadre du service d'aide à domicile.
- Un service municipal de soins à domicile :
 2 infirmières et
 7 auxiliaires de soins.
- Une Fédération regroupant 1200 seniors autour d'activités diversifiées.

- Accroître le nombre de structures d'hébergement collectif adaptées et accessibles au plus grand nombre. Une offre d'hébergement mixte, de transition, tels que des immeubles intergénérationnels associant accession à la propriété, HLM et appartements pour aînés, sera encouragée ainsi que la construction de résidences pour personnes âgées.
- Favoriser le **maintien à domicile** en soutenant les familles et en créant notamment des structures relais pour accueillir quelques heures ou quelques jours les personnes âgées.
- Développer l'offre de soins hospitaliers à domicile.
- Encourager la réalisation systématique de logements adaptés pour les personnes âgées dans les nouveaux programmes immobiliers.
- Faciliter la mobilité des personnes âgées en renforçant l'accessibilité de la ville et en développant des systèmes de transports adaptés.
- Mettre en place une **politique d'animation** (ateliers mémoire, gymnastique douce, musique...).
- Soutenir financièrement les activités inter-générationnelles (bourses d'échange de compétences, travail sur la mémoire des quartiers avec les personnes âgées).
- Impliquer les personnes du 3^{ème} âge dans la vie de la cité, en particulier grâce à la **bourse du bénévolat** organisée lors du Forum des Associations.







III MERIGNAC VILLE D'AVENIR

Mérignac doit affirmer sa place de capitale de l'innovation en Aquitaine. Plus que jamais, notre ambition est de promouvoir une ville innovante dans sa manière de penser l'aménagement urbain, de développer des pôles économiques performants, de donner la parole aux citoyens.

En conciliant diversité de l'habitat et qualité architecturale, Mérignac sera plus attractive que jamais. Le Centre-ville ainsi que tous les quartiers doivent refléter la modernité et la qualité de vie mérignacaise. La ville se redessine en multipliant les logements adaptés, esthétiques et ouverts à toutes les populations.

Grâce aux 4000 entreprises implantées sur la commune, Mérignac recèle un formidable potentiel en termes de richesses et d'emplois. Premier pôle économique d'Aquitaine, la ville n'entend pas se reposer sur ses acquis. A l'heure de la mondialisation, nous devons anticiper les grandes tendances économiques. C'est pourquoi nous voulons participer aux nouvelles aventures industrielles et technologiques. Avec la création d'un parc technologique et scientifique dédié à l'aéronautique et l'implantation d'un grand pôle santé, Mérignac fera figure de ville leader à l'échelle régionale et nationale.

Tous ces projets ne se décident pas unilatéralement. Mérignac a déjà une longue expérience en matière de concertation. La vie municipale est notamment structurée autour du monde associatif. Depuis dix ans, Mérignac s'est engagée dans une politique volontariste de conseils de quartiers ouverts à tous que nous souhaitons renforcer.

Cette politique citoyenne s'exprime également par une volonté de rendre accessibles à tous les nouvelles technologies. La ville a été récompensée de quatre arobases pour la qualité et l'interactivité de son site Internet et pour son approche citoyenne du numérique. A nous maintenant de développer les infrastructures et les équipements et d'accompagner l'usage des nouvelles technologies par les Mérignacais.





• L'Agenda 21 consiste à intégrer dans la politique d'une collectivité un plan d'actions dans tous les domaines de compétences qui visent à promouvoir le développement durable. Ainsi la plupart des politiques de la ville est conçue dans le respect de l'environnement tout en associant l'économie et le social. 5 principes quident cette action qui est évaluée annuellement : la concertation, la précaution, la solidarité, l'équité et l'efficacité.

Le rayonnement de Mérignac passe enfin par une démarche ambitieuse de développement durable. Notre cité est devenue une référence dans ce domaine : désignée numéro un du développement durable parmi toutes les villes du grand sud-ouest par le journal Sud-Ouest, puis labellisée pour son Agenda 21 par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, Mérignac est une ville pilote. Pour que Mérignac continue de mériter son nom de « ville verte », nous poursuivrons ces actions par le renforcement simultané du comportement exemplaire de la ville et l'incitation à l'éco-citoyenneté par l'accroissement de l'information et de l'éducation à l'environnement.

Des quartiers modernes et conviviaux

Dans les quartiers comme dans le Centre-ville, nous encouragerons des opérations d'urbanisme qui concilieront commerces de proximité, habitat diversifié et cohérence architecturale pour une qualité de vie optimale à Mérignac.

- Poursuivre sans relâche la réalisation du Centre-ville. Intitulée «ZAC» (Zone d'Aménagement Concerté), cette opération d'envergure offrira au cœur de la ville des logements, des commerces de proximité et des lieux de convivialité (restaurants, terrasses...). Les nouveaux logements favoriseront la mixité sociale en permettant l'arrivée de jeunes couples, de personnes âgées, d'étudiants... Cette mutation attendue donnera une cohérence architecturale au cœur de la ville tout en respectant l'Eglise Saint-Vincent et la Vieille Eglise.
- Renforcer l'animation, notamment commerciale, du Centre-ville par la création de nouveaux équipements : commerces de proximité (2^{ème} phase du FISAC), pôle emploi, ludothèque (prêt de jeux)... Le marché de la place Charles de Gaulle sera adapté aux nouvelles normes.
- Favoriser la **convivialité** au sein des quartiers en incitant au développement de manifestations du type **«Fête des Voisins»**.
- Poursuivre l'aménagement du secteur Mondésir-La Glacière pour renforcer l'entrée de ville de Mérignac. Cette opération d'envergure donnera un nouveau visage à ce quartier, à la hauteur des attentes de ses habitants : logements de qualité destinés en priorité aux jeunes et aux personnes âgées, renforcement de l'offre de commerces de proximité, espaces verts et aménagements dédiés aux circulations douces...





- (---
- Réaménager le quartier de **Chemin-Long** sans étendre la zone commerciale.
- Moderniser le centre commercial de **Montesquieu** en accueillant un nouveau supermarché.
- Terminer l'opération de rénovation de la Cité des Pins.
- Améliorer la qualité de l'habitat dans le quartier de **Beutre**, en partenariat avec la Communauté Urbaine de Bordeaux et en concertation avec les propriétaires, les bailleurs et les syndics.
- Requalifier les logements de la cité de Beutre. Connecter l'ensemble du quartier à l'ADSL en partenariat avec la Communauté Urbaine de Bordeaux et les opérateurs de Télécom. Pacifier les déplacements sur l'avenue de l'Argonne par la sécurisation de la portion comprise entre les Campagnes de Beutre et la BA 106, en parallèle à un réaménagement de l'espace public.
- Prolonger le tramway à partir du Centre-ville qui deviendra aussi le point de départ de la troisième phase. Celle-ci irriguera les quartiers nord de Mérignac en direction du Haillan et de Saint-Médard-en-Jalles.
- Favoriser les **modes de déplacements doux** pour faire de tous les quartiers des lieux fréquentés par tous, en toute sécurité.
- Améliorer la desserte de tous les quartiers de la ville.
- Poursuivre le programme de **rénovation de l'habitat social** existant dans le cadre de la politique de la ville.

- La première tranche du programme de rénovation du Centre-ville comptera 64 logements dont 34,5 % de logements sociaux.
 3000 m² de commerces sont également prévus, dont 2000 m² en rez-de-chaussée.
- Le programme d'aménagement d'ensemble de La Glacière prévoit la construction de 350 logements (54 pour l'îlot 1) et 6000 m² dédiés aux commerces et aux services.









Mérignac, ville innovante



A l'heure de la mondialisation, nous encouragerons plus que jamais le développement d'une économie porteuse d'avenir, créatrice d'emplois durables, à haute valeur ajoutée et offrant une large part aux technologies de pointe et à la connaissance. L'Aéroparc et le Bioparc seront les moteurs de cette volonté, tout comme le développement des industries issues des technologies de l'environnement.

- Consolider notre action prioritaire vers les secteurs de l'innovation industrielle. Cet engagement passe par l'accompagnement personnalisé aux entreprises dont les projets ont été labellisés par les pôles de compétitivité nationaux, Aérospace Valley et Prod'innov (santé).
- Concrétiser le projet d'Aéroparc au nord de l'aéroport porté par Bordeaux Technowest et l'association Aéroparc. Il a pour objectif de réaliser le premier technopôle français consacré à l'aéronautique et à l'espace et de créer 4 000 emplois nouveaux.
- Finaliser la réalisation d'un pôle dédié à la santé et au sport entre Mérignac et Pessac. Regroupant la clinique du Sport et MSF Logistique, ce nouvel espace intègrera un Bioparc qui accueillera des sociétés spécialisées dans les domaines de la pharmacie, de la santé et de la nutrition.
- Encourager la concertation permanente avec les acteurs économiques pour maîtriser le développement de la ville et **créer des emplois** durables sur notre territoire.
- Favoriser une politique de développement économique dynamique et ciblée visant à attirer de **nouveaux centres décisionnels** à proximité de l'aéroport (projet 45^{ème} parallèle) afin d'anticiper les effets de la future Ligne à Grande Vitesse qui reliera Paris à Bordeaux en deux heures.

- Moderniser et renouveler les enseignes de grande distribution dans la zone commerciale de Chemin-Long. Nous rendrons cette zone accessible aux piétons, aux vélos et pas simplement au tout-voiture.
- Développer l'animation commerciale dans les quartiers de Mérignac en favorisant l'arrivée de nouveaux commerces de proximité (Montesquieu, Centre-ville, Mondésir...) et la modernisation des centres commerciaux de proximité.
- Aider les **commerçants de proximité** à se fédérer au sein d'une structure nouvelle et représentative.
- Maîtriser les mutations commerciales pour éviter la concentration d'agences immobilières et bancaires.
- Encourager le développement des **services aux salariés** pour améliorer leur qualité de vie : transports, restauration, crèches...
- Améliorer l'offre de transports en commun et d'infrastructures pour accéder aux zones d'emploi. Une conférence permanente des déplacements associant le Club d'entreprises permettra de choisir le type de transports en commun le plus adapté pour desservir la zone aéroportuaire : tramway, busway...
- Consolider la vocation touristique et de congrès de Mérignac en développant le tourisme d'affaires.
- Encourager l'excellence environnementale sur l'ensemble des zones d'activités dans le cadre de l'Agenda 21.

- 4 000 entreprises, 40 000 salariés.
- 1 000 commerces de proximité, 102 restaurants.
- 22 hôtels, 2 000 chambres.
- 100 enseignes de grande distribution.
- 20 parcs d'activités.
- 11 nouveaux créateurs d'entreprises hébergés chaque année au sein de la pépinière de la technopôle Bordeaux Technowest.







Mérignac, ville citoyenne



> Pour une gouvernance renouvelée

La transparence dans la gestion communale est une exigence pour une efficacité de l'action publique. En parallèle, la concertation permanente avec les Mérignacais permet une évaluation indispensable à l'amélioration de la qualité du service rendu. C'est dans cette perspective que nous souhaitons aller encore plus loin et créer un Conseil Communal de Développement et de Concertation composé de personnalités associatives, syndicales, du monde de l'entreprise et de citoyens.

- En cinq ans de fonctionnement, les dix conseils de quartiers se sont réunis 64 fois et ont mobilisé plus de 8 000 participants, 116 projets ont été soumis à la concertation.
- Des centaines de réunions se sont tenues entre les services municipaux et les Mérignacais sur des projets de la ville en matière économique, sociale, culturelle, d'urbanisme...
- Entre 2001 et 2008,
 80 millions d'euros ont été consacrés au programme d'équipement de la ville. Sur la même période, l'endettement de la ville est resté stable.

- Créer un espace de concertation en instituant un Conseil Communal de Développement et de Concertation destiné à évaluer les politiques publiques et à être force de propositions dans tous les domaines de la vie quotidienne.
- Faire évoluer les conseils de quartiers, creusets incontournables de la démocratie de proximité, en les rendant plus participatifs (notamment au travers de l'élaboration de projets de quartiers) et en développant les groupes de travail préparatoire.
- Continuer à maîtriser la fiscalité communale, en dépit du désengagement croissant de l'Etat. Comme lors du précédent mandat, nous aurons une exigence permanente de bonne gestion des finances de la commune.
- Renforcer notre démarche de qualité dans une recherche systématique d'économies, notamment en réduisant nos dépenses énergétiques de 20 % en 8 ans (éclairage et bâtiments publics), en poursuivant la politique de maîtrise de la consommation d'eau et en instaurant un contrôle de gestion à travers un schéma directeur énergétique.
 - 12 groupes de travail mis en place sur des projets comme «Mieux vivre au Burck», le marché campagnard d'Arlac, le plan de circulation de La Glacière, les circulations douces à Arlac, les aménagements de voirie à Beutre, la construction d'un gymnase au parc de Bourran....



> Les associations, une richesse mérignacaise

Réalisée en concertation avec les associations de la ville, la Maison des Associations connaît un succès à la hauteur de leur dynamisme. Pour que cette vitalité ne faiblisse pas, nous continuerons à donner aux associations les moyens de leurs ambitions.

- Renforcer le soutien de la ville aux associations réunies annuellement dans le cadre d'Etats Généraux.
- Organiser une **bourse du bénévolat** lors du Forum des Associations pour susciter de nouvelles vocations.
- Aménager de **nouvelles salles** pour les activités associatives et citoyennes.
- Conforter le Conseil local de la vie associative pour permettre aux associations de mener à bien des projets interassociatifs.



- La Maison des Associations, ouverte en 2003, propose 12 salles de réunions, un espace de restauration et de nombreux services (photocopieur, ordinateur, prêt de matériel et de mobilier...).
 77 % des salles sont utilisées au moins une fois par jour.
- Mérignac compte plus de 300 associations, 4 500 bénévoles et 15 000 adhérents.
- Chaque année, le Forum des Associations accueille 3000 visiteurs et 130 associations.











> Vers le numérique citoyen

L'accès pour tous aux nouvelles technologies est une exigence de la vie moderne. Nous continuerons à multiplier les initiatives pour faire de cet impératif une réalité pour tous les Mérignacais.

- Réaliser des bornes WiFi gratuites dans les lieux publics, à commencer par la Médiathèque.
- Encourager les initiatives pour permettre l'acquisition d'ordinateurs à tarif réduit par les personnes en difficulté.
- Développer les points d'accès publics numériques dans les quartiers.
- Négocier avec les promoteurs immobiliers un engagement à préinstaller la fibre optique dans chaque nouvelle construction pour favoriser l'accès au très haut-débit pour tous.
- Encourager l'utilisation des **logiciels libres** en distribuant des kits d'installation et en proposant des formations gratuites à ces outils.
- Mettre en place de **nouveaux services en ligne** pour faciliter les démarches administratives des Mérignacais.
- Organiser des forums citoyens sur le site internet de la ville autour de grands projets municipaux.

- 13 lieux d'accès publics à internet à Mérignac.
- 16 postes informatique en accès libre et gratuit à la cyberbase.
- 1226 Mérignacais se sont inscrits à la cyberbase de 2006 à 2007.

Mérignac, ville pilote en Développement durable

Pionnière en matière de développement durable, Mérignac se doit d'être toujours plus innovante pour favoriser un développement économique et social plus respectueux de l'environnement et des engagements internationaux, en concertation avec ses habitants et dans un souci de bonne gestion des finances publiques.

- Développer une approche environnementale de l'urbanisme en créant un ou deux éco-quartiers réalisés dans le cadre d'opérations d'aménagement urbain. Mérignac ambitionne d'être une ville pilote de l'éco-construction. Il s'agit d'appliquer à l'échelle du quartier des principes environnementaux et sociaux afin de maîtriser les impacts des implantations urbaines : circulations douces, énergies renouvelables, valorisation des déchets, espaces verts, matériaux respectueux de l'environnement...
- Organiser une manifestation d'envergure sur le thème de l'écoconstruction à Mérignac.
- Se doter d'un plan climat. L'objectif est de participer à la réduction par quatre des gaz à effet de serre d'ici 20 ans pour lutter contre le changement climatique. Ce plan se traduira notamment par l'investissement de 1,5 million d'euros par an dans les bâtiments communaux (écoles, gymnases, centres sociaux...). Dans ce cadre, nous voulons que nos nouveaux équipements répondent aux critères de haute qualité environnementale avec des performances énergétiques ambitieuses (bâtiments passifs).
- Intégrer toujours plus les énergies renouvelables dans les opérations sous maîtrise d'ouvrage de la ville. Le programme d'installation de panneaux solaires sur les édifices publics pour la production d'énergie sera poursuivi. Nous intensifierons l'aide aux particuliers pour l'isolation ou l'installation solaire.
- Poursuivre la lutte contre les déperditions énergétiques dans les bâtiments de la ville à partir des préconisations fixées par le diagnostic énergétique réalisé en 2007.
- Organiser au travers de l'Espace Info Energie, une large information sur tous les dispositifs publics d'aide à l'isolation thermique des immeubles collectifs privés.





- En 2003, la ville de Mérignac a été la première en Gironde à se doter d'un Agenda 21, primé par le Ministère de l'Ecologie en 2006.
- 8 parcs publics, 900 hectares d'espaces boisés classés.
- plus de 4500 arbres plantés en dehors des parcs depuis 2001.





- 1200 tonnes de déchets verts récupérés en porte à porte et recyclés chaque année sur la commune.
- 750 kits économiseurs d'eau ont été distribués gratuitement aux Mérignacais en 2007.



- 300 000 euros d'économies réalisées par la ville en consommation d'eau depuis 2003.
- Un Espace info énergie.
- 6 sites communaux équipés en eau chaude solaire.
- Une aide financière aux habitants pour l'eau chaude solaire, le compostage des déchets et la récupération de l'eau de pluie.
- Une gestion écologique des espaces verts.
- Un plan de déplacement des entreprises.
- L'achat et le prêt de vélos pour les agents de la ville et les habitants.

- Assurer la biodiversité en menant une politique pilote et volontariste en faveur des espaces verts et de l'espace public : planter 4000 arbres, poursuivre et étendre la gestion écologique des espaces verts, viser à la labellisation biologique de l'ensemble des parcs et jardins, rénover les parcs avec la création d'un théâtre de verdure à Bourran et de sites d'observation dans le parc du Château et le bois du Burck.
- Préserver la coulée verte, en particulier au sud-ouest de l'aéroport. Nous mettrons tout en œuvre pour permettre sa reconquête en tant que terre agricole en implantant des activités compatibles avec sa pérennité. Ainsi, la création d'un « centre permanent d'initiation à l'environnement » sera engagée en relation avec l'éco-parc du Bourgailh.
- Mettre en œuvre une politique vertueuse en matière de **déchets** en réduisant leur production à la source, en promouvant les composteurs individuels et en renforçant le tri sélectif.
- Développer des initiatives comme un programme « mains vertes » pour sensibiliser et développer un jardinage respectueux de l'environnement et des opérations dans les quartiers (opérations de plantation dans l'espace public avec les habitants, opération « un quartier, un jardin »...).
- Inciter les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation aux risques environnementaux (pollutions magnétiques, domestiques...) pour tous.
- Mettre en réseau et renforcer des **partenariats avec les écoles**, les collèges, les lycées et les centres socio-culturels souhaitant s'engager dans des actions d'éducation au développement durable.
- Donner une nouvelle dimension aux jumelages et partenariats internationaux en prenant en compte dans nos relations extérieures les impératifs de développement durable et de co-développement.
- S'inscrire dans une logique de **commerce équitable** et de **traçabilité** pour les matériaux utilisés par la ville.
 - 500 panneaux publicitaires en moins sur la ville.
 - 4 bâtiments construits selon la démarche Haute Qualité Environnementale.



Avec vous, Mérignac avance

e remercie tous les Mérignacais qui, par leurs nombreuses contributions, nous ont permis d'enrichir notre projet pour Mérignac. Dans le même esprit, je tiens à préciser que ce programme n'est pas figé et que chacun d'entre vous pourra l'amender au cours des réunions d'échanges que nous tiendrons dans les prochaines semaines. Comme le démontre notre bilan nous aurons à cœur de réaliser l'ensemble des propositions que nous vous soumettons aujourd'hui, pour qu'avec vous, Mérignac avance!

Michel Sainte-Marie Député de la Gironde Maire de Mérignac

Avec vous Mérignac avance

avec Michel Sainte-Marie

Contact:

michelsaintemarie2008.fr

Permanence de campagne 35 Avenue de la Libération 33700 Mérignac





